

Immobilier

Le projet public-privé regroupant l'offre sur le CH d'Arles tient son maître d'œuvre

Publié le 04/02/22 - 15h00

Des avancées s'annoncent sur le volet architectural du projet public-privé de regroupement de l'offre hospitalière d'Arles sur le site du CH Joseph-Imbert. Le cabinet CRR Écritures architecturales est choisi comme maître d'œuvre mandataire.

Le dossier architectural du projet public-privé de regroupement de l'offre hospitalière sur le site de l'hôpital Joseph-Imbert d'Arles (Bouches-du-Rhône) avance à grands pas. Ce projet porté par le groupement de coopération sanitaire (GCS) Clinique Jeanne-d'Arc associant le CH, le groupe Elsan et une association de praticiens libéraux de la commune (lire notre [article](#)) vise en effet à recomposer une partie du site de l'hôpital pour accueillir à l'avenir "l'ensemble de l'offre publique et privée de soins hospitaliers arlésiens" afin de proposer "une offre de santé attractive et pérenne sur le territoire", rappellent l'ensemble des partenaires dans un communiqué commun diffusé le 31 janvier.



Les partenaires du projet public-privé regroupant l'offre hospitalière arlésienne sur le site de l'hôpital Joseph-Imbert ont choisi leur maître d'œuvre, le cabinet CRR Écritures architecturales. (CRR Écritures architecturales)

Travaux prévus jusqu'au printemps 2025

Cette coopération officialisée en septembre 2019 prend désormais "une nouvelle dimension avec le choix récent du cabinet CRR Écritures architecturales sélectionné comme maître d'œuvre mandataire", annoncent-ils. Ce cabinet d'architecture sera accompagné des bureaux d'étude Ingerop, Ecib Project et Salto Ingénierie. Ce choix, opéré le 17 décembre dernier à l'issue d'un jury de concours d'architectes, est intervenu après une étape de présélection de trois offres en juillet 2021 parmi trente-cinq dossiers déposés dans le cadre du concours, précisent les partenaires. La phase d'étude du projet architectural désormais amorcée doit "s'échelonner jusqu'au 1^{er} trimestre 2023".

Puis, le chantier débutera pour une durée prévisionnelle de vingt-cinq mois en site occupé avec un maintien de l'activité, y compris celle du bloc opératoire et de la chirurgie ambulatoire. "En outre, une mise en service progressive des locaux des quatre composantes de ce projet est programmée dans le respect du phasage du chantier", ajoutent-ils.

15 M€ obtenus dans le cadre du Ségur

Le montant total d'investissement du projet s'élève en travaux à près de 25 millions d'euros (M€), couvert à près de 80% par des financements de l'État et des collectivités. En effet, 2,5 M€ sont engagés par le conseil régional de Provence-Alpes-Côte, d'Azur (Paca), 3,5 M€ ont déjà été alloués par l'ARS Paca et 15 M€ ont été octroyés au titre des investissements du Ségur de la Santé.

L'ensemble des travaux se dérouleront donc suivant "un phasage précis débutant dès ce mois de janvier 2022 et courant jusqu'au printemps 2025". Les directions des établissements concernés signalent que le projet a été présenté le 26 janvier aux équipes du CH Joseph-Imbert d'Arles, le 26 janvier lors de deux séances ouvertes à l'ensemble du personnel, par le cabinet d'architecture lauréat, en lien avec le cabinet d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage A2MO qui accompagne les partenaires du projet depuis plusieurs mois (lire notre [article](#)).



Les services concernés par le projet

Le projet architectural vient "servir le projet médical via le réaménagement d'une partie du plateau technique de l'établissement ainsi que de plusieurs services de soins", expliquent les acteurs concernés. Concrètement, il comprend :

- la restructuration et l'agrandissement du bloc opératoire partagé par les praticiens publics et privés, avec un passage de sept à dix salles dont deux d'endoscopie et à vingt postes en salle de surveillance post-interventionnelle ;
- la restructuration et l'agrandissement de l'unité de chirurgie et d'anesthésie ambulatoire du CH et l'installation d'une unité et de chirurgie et d'anesthésie ambulatoire pour l'activité libérale ;
- la construction d'un bâtiment regroupant le laboratoire de biologie médicale et l'unité de réanimation et de surveillance continue de l'hôpital comportant quinze lits de soins critiques ;
- la construction d'une "maison des consultations" pour les praticiens publics et privés ;
- la restructuration d'une unité d'hospitalisation de chirurgie de vingt-neuf lits qui accueillera les patients du GCS Clinique Jeanne-d'Arc.

Etablissements concernés

- **CH Joseph-Imbert**, Arles - Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Clinique Jeanne-d'Arc (Elsan)**, Arles - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Caroline Cordier

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>